

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 AVRIL 2015

Le mercredi huit avril deux mille quinze, à vingt et une heures, le Conseil municipal de CREPY-EN-VALOIS s'est réuni en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Bruno FORTIER, Maire.

Monsieur le Maire ouvre la séance et fait l'appel.

Étaient présents : Bruno FORTIER, Pascal FAYOLLE, Claude LEGOUY, Françoise NIVESSE, Ronald CLAUX, Elizabeth SIEGFRIED, Michel SPEMENT, Murielle WOLSKI, Virginie DOUAT, Juliette CELESTIN, Claude DALLE, Bernard HERBETTE, Nicoletta WUDARSKI, Ghislaine LEROY, Rachel DELBOUYS, Tonia VIVIEN, Cécilia LAGACHE, Ludwig FOSSE, Julien PICHELIN, Cédric LECOMTE, Arnaud FOUBERT, Josy CARREL-TORLET, Sophie CLAUS, Florence HARMANT, Jérôme FURET, Rodrigue FERNANDEZ, Jean-Paul LETOURNEUR, Monique CHOBEAU, Michel HOULLIER.

Absents ayant donné pouvoirs :

Maryse BOULEAU pouvoir à Françoise NIVESSE,
Jacques ZAJDA pouvoir à Claude LEGOUY,
Sylvain DUBOIS pouvoir à Cédric LECOMTE,
Michel ETIENNE pouvoir à Arnaud FOUBERT

Est désigné(e) secrétaire de séance : Juliette CELESTIN

Le Conseil municipal, approuve à l'unanimité des suffrages exprimés le procès-verbal des délibérations du 19 mars 2015.

DEL2015-04-01 – Aménagement de locaux sur l'ancien site CNH – Autorisation de programme et crédits de paiement

Sur proposition de Monsieur Pascal FAYOLLE, le Conseil municipal adopte à l'unanimité une autorisation de programme pour l'opération relative à l'aménagement de locaux sur l'ancien site CNH, comprenant l'aménagement du poste de police municipale et la création de locaux associatifs et fixe les montants de l'autorisation de programme et des crédits de paiement tels qu'indiqués ci-dessous :

Autorisation de programme		
N°	Libellé	Montant
113	Aménagement, sur l'ancien site CNH, de locaux pour la police municipale et les associations	830.000 €

Crédits de paiement		
CP 2015	CP 2016	CP2017
135.000 €	445.000 €	250.000 €

DEL2015-04-02 – Élaboration et mise en application du projet urbain – Autorisation de programme et crédits de paiement

Sur proposition de Madame Murielle WOLSKI, le Conseil municipal adopte à la majorité des suffrages exprimés une autorisation de programme pour l'opération relative à l'élaboration et à la mise en application du projet urbain de Crépy-en-Valois et fixe les montants de l'autorisation de programme et des crédits de paiement tels qu'indiqués ci-dessous :

Autorisation de programme		
N°	Libellé	Montant
114	Élaboration et mise en application du projet urbain de Crépy-en-Valois	432.000 €

Crédits de paiement			
CP 2015	CP 2016	CP2017	CP 2018
100.000 €	150.000 €	100.000 €	82.000 €

10 voix Contre : Arnaud FOUBERT, Michel ETIENNE pouvoir à Arnaud FOUBERT, Josy CARREL-TORLET, Sophie CLAUS, Florence HARMANT, Jérôme FURET, Rodrigue FERNANDEZ, Jean-Paul LETOURNEUR, Monique CHOBEAU, Michel HOULLIER

DEL2015-04-03 – Budget Général – Approbation des Comptes Administratifs et de Gestion de l'exercice 2015

Le Maire ayant quitté la séance, sur proposition de Monsieur Claude LEGOUY, le Conseil municipal adopte à l'unanimité des suffrages exprimés le compte administratif de l'exercice 2014 du budget principal de la Ville et le compte de gestion du budget général de la Ville établi par le comptable public pour l'exercice 2014 qui s'établissent comme suit :

	DEPENSES REALISEES	RECETTES REALISEES
SECTION DE FONCTIONNEMENT	18 086 930,39 €	19 239 965,54 €
SOLDE D'EXECUTION		+ 1 153 035,15 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	8 078 958,76 €	8 660 861,52 €
SOLDE D'EXECUTION		+ 581 902,76 €

Soit un résultat global de : + 1.734.937,91 €.

5 abstentions : Florence HARMANT, Jérôme FURET, Rodrigue FERNANDEZ, Jean-Paul LETOURNEUR, Monique CHOBEAU.

DEL2015-04-04 – Budget Général – Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2014

Sur proposition de Monsieur Claude LEGOUY, le Conseil municipal adopte à l'unanimité des suffrages exprimés l'affectation d'un montant de 543.825,17 € au compte 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés » pour la couverture du besoin de financement de la section d'investissement en 2014 et l'inscription du solde de 609.209,98 € au compte 002 « Excédents de fonctionnement reportés » de l'exercice 2015.

Monsieur le Maire est autorisé à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

10 abstentions : Arnaud FOUBERT, Michel ETIENNE pouvoir à Arnaud FOUBERT, Josy CARREL-TORLET, Sophie CLAUS, Florence HARMANT, Jérôme FURET, Rodrigue FERNANDEZ, Jean-Paul LETOURNEUR, Monique CHOBEAU, Michel HOULLIER.

DEL2015-04-05 – Vote des taux de fiscalité pour l'exercice 2015

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil municipal adopte à l'unanimité le maintien sur 2015 des taux d'imposition de 2014, détaillé comme suit :

TH	TF	TFNB	CFE
19,77	27,76	76,45	21,15

Monsieur le Maire est autorisé à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

DEL2015-04-06 – Budget Général – Vote du Budget Primitif de l'exercice 2015

Sur proposition de Monsieur Claude LEGOUY, le Conseil municipal adopte à la majorité des suffrages exprimés le budget primitif du budget principal pour l'exercice 2015. Il précise que les crédits sont votés au niveau du chapitre tant pour la section de fonctionnement que pour la section d'investissement pour les crédits non répartis en opérations, et au niveau des opérations pour les autres crédits d'investissement.

Monsieur le Maire est autorisé à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

10 voix Contre : Arnaud FOUBERT, Michel ETIENNE pouvoir à Arnaud FOUBERT, Josy CARREL-TORLET, Sophie CLAUS, Florence HARMANT, Jérôme FURET, Rodrigue FERNANDEZ, Jean-Paul LETOURNEUR, Monique CHOBEAU, Michel HOULLIER.

DEL2015-04-07 – Associations subventionnées à plus de 23.000 € - Passation d'avenants aux conventions

Sur proposition de Monsieur le maire, le Conseil municipal adopte à l'unanimité des suffrages exprimés la signature par Monsieur le Maire des avenants aux conventions liant la Ville aux associations ci-dessus listées, percevant une subvention municipale annuelle pour 2015 supérieure à 23.000 €, cela concerne :

- L'Amicale du personnel communal
- Les Cochons de Crépy
- Les Gosses de Crépy
- La Fédération régionale des maisons des jeunes et de la culture de Picardie et la Maison des jeunes et de la culture de Crépy-en-Valois (convention tripartite)
- L'association de gestion de l'école de musique Erik Satie

3 abstentions : Florence HARMANT, Jérôme FURET, Rodrigue FERNANDEZ.

DEL2015-04-08 – Budget de l'Assainissement – Approbation des Comptes Administratifs et de Gestion de l'exercice 2014

Le Maire ayant quitté la séance, sur proposition de Monsieur Claude LEGOUY, le Conseil municipal adopte à l'unanimité des suffrages exprimés le compte administratif de l'exercice 2014 du budget Assainissement et le compte de gestion du budget Assainissement établi par le comptable public pour l'exercice 2014, qui s'établissent comme suit :

	DEPENSES REALISEES	RECETTES REALISEES
SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 192 887,86 €	2 147 139,71 €
SOLDE D'EXECUTION		+ 954 251,85 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	1 379 610,36 €	1 190 945,11 €
SOLDE D'EXECUTION	- 188 665,25 €	

Soit un résultat global de : + 765.586,60 €.

6 abstentions : Florence HARMANT, Jérôme FURET, Rodrigue FERNANDEZ, Jean-Paul LETOURNEUR, Monique CHOBEAU, Michel HOULLIER.

DEL2015-04-09 – Budget de l'Assainissement – Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2014

Sur proposition de Monsieur Claude LEGOUY, le Conseil municipal adopte à l'unanimité des suffrages exprimés l'affectation d'un montant de 262.719,55 € au compte 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés » pour la couverture du besoin de financement de la section d'investissement en 2014 et l'inscription du solde de 691.532,30 € au compte 002 « Excédents de fonctionnement reportés » de l'exercice 2015.

Monsieur le Maire est autorisé à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

10 abstentions : Arnaud FOUBERT, Michel ETIENNE pouvoir à Arnaud FOUBERT, Josy CARRELTORLET, Sophie CLAUS, Florence HARMANT, Jérôme FURET, Rodrigue FERNANDEZ, Jean-Paul LETOURNEUR, Monique CHOBEAU, Michel HOULLIER.

DEL2015-04-10 – Budget de l'Assainissement – Vote du Budget Primitif de l'exercice 2015

Sur proposition de Monsieur Claude LEGOUY, le Conseil municipal adopte à la majorité des suffrages exprimés le budget primitif du budget annexe du service de l'assainissement pour l'exercice 2015. Il précise que les crédits sont votés au niveau du chapitre tant pour la section de fonctionnement que pour la section d'investissement.

Monsieur le Maire est autorisé à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

4 voix Contre : Arnaud FOUBERT, Michel ETIENNE pouvoir à Arnaud FOUBERT, Josy CARRELTORLET, Sophie CLAUS.

6 abstentions : Florence HARMANT, Jérôme FURET, Rodrigue FERNANDEZ, Jean-Paul LETOURNEUR, Monique CHOBEAU, Michel HOULLIER.

DEL2015-04-11 – Budget de l'Eau Potable – Approbation des Comptes Administratifs et de Gestion de l'exercice 2014

Le Maire ayant quitté la séance, sur proposition de Monsieur Claude LEGOUY, le Conseil municipal adopte à l'unanimité des suffrages exprimés le compte administratif de l'exercice 2014 du service de l'eau potable de la Ville et le compte de gestion du service de l'eau potable de la Ville établi par le comptable public pour l'exercice 2014. Il inscrit 66.250,30 € au compte 001 « Excédents d'investissement reportés » et 162.098,98 € au compte 002 « Excédents de fonctionnement reportés » de l'exercice 2015.

6 abstentions : Florence HARMANT, Jérôme FURET, Rodrigue FERNANDEZ, Jean-Paul LETOURNEUR, Monique CHOBEAU, Michel HOULLIER.

DEL2015-04-12 – Budget de l'Eau Potable – Vote du Budget Primitif de l'exercice 2015

Sur proposition de Monsieur Claude LEGOUY, le Conseil municipal adopte à la majorité des suffrages exprimés le budget primitif du budget annexe du service de l'eau potable pour l'exercice 2015. Il précise que les crédits sont votés au niveau du chapitre tant pour la section de fonctionnement que pour la section d'investissement.

Monsieur le Maire est autorisé à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

4 voix Contre : Arnaud FOUBERT, Michel ETIENNE pouvoir à Arnaud FOUBERT, Josy CARRELTORLET, Sophie CLAUS,

6 abstentions : Florence HARMANT, Jérôme FURET, Rodrigue FERNANDEZ, Jean-Paul LETOURNEUR, Monique CHOBEAU, Michel HOULLIER.

DEL2015-04-13 – Budget annexe de la Zone Industrielle – Approbation des Comptes Administratifs et de Gestion de l'exercice 2014

Le Maire ayant quitté la séance, sur proposition de Monsieur Claude LEGOUY, le Conseil municipal adopte à l'unanimité des suffrages exprimés le compte administratif de l'exercice 2014 du budget de la zone industrielle et approuve le compte de gestion du budget de la zone industrielle établi par le comptable public pour l'exercice 2014, qui s'établissent comme suit :

	DEPENSES REALISEES	RECETTES REALISEES
SECTION DE FONCTIONNEMENT	2 701 688,07 €	2 562 080,42 €
SOLDE D'EXECUTION	- 139 607,65 €	
SECTION D'INVESTISSEMENT	2 722 938,80 €	2 468 560,04 €
SOLDE D'EXECUTION	- 254 378,76 €	

Soit un résultat global de : - 393.986,41 €.

6 abstentions : Florence HARMANT, Jérôme FURET, Rodrigue FERNANDEZ, Jean-Paul LETOURNEUR, Monique CHOBEAU, Michel HOULLIER.

DEL2015-04-14 – Budget annexe de la Zone Industrielle – Constitution d'une provision

Sur proposition de Monsieur Claude LEGOUY, le Conseil municipal adopte à l'unanimité la constitution d'une provision de 5.000 € pour faire face à ces éventuelles charges en matière de restes à recouvrer. Il précise que ces crédits seront inscrits au budget zone industrielle au chapitre 68 – article 6815.

DEL2015-04-15 – Budget annexe de la Zone Industrielle – Vote du Budget Primitif de l'exercice 2015

Sur proposition de Monsieur Claude LEGOUY, le Conseil municipal adopte à la majorité des suffrages exprimés le budget primitif du budget annexe de la zone industrielle pour l'exercice 2015. Il précise que les crédits sont votés au niveau du chapitre tant pour la section de fonctionnement que pour la section d'investissement.

Monsieur le Maire est autorisé à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

6 voix Contre : Arnaud FOUBERT, Michel ETIENNE pouvoir à Arnaud FOUBERT, Josy CARREL-TORLET, Sophie CLAUS, Jean-Paul LETOURNEUR, Monique CHOBEAU.

4 abstentions : Florence HARMANT, Jérôme FURET, Rodrigue FERNANDEZ, Michel HOULLIER.

DEL2015-04-16 – Mise à disposition auprès de la CCPV

Sur proposition de Monsieur Pascal FAYOLLE, le Conseil municipal adopte à la majorité des suffrages exprimés la mise à disposition à temps partagé du Responsable du service Urbanisme de la Ville de Crépy-en-Valois auprès de la CCPV à compter du 13 avril 2015, pour une durée d'un an expressément renouvelable, afin d'assurer les missions suivantes :

- Encadrer les instructeurs (cadre du service, formation ...),
- Établir les consignes sur le traitement des dossiers et la production des actes dans le respect des délais, des textes et de leurs évolutions juridiques,
- Exercer un contrôle du respect des procédures et des documents produits par les collaborateurs,
- Participer à l'instruction des dossiers sensibles/complexes et de l'ensemble des actes d'urbanisme en cas de pic de travail,
- Rencontrer le cas échéant les élus partenaires, pétitionnaires sur les dossiers sensibles/complexes,
- Exercer une veille juridique,
- Suivre, en lien avec la personne chargée du SIG, la gestion et la mise à jour du logiciel d'instruction,
- A la demande de la CCPV, être associé à l'élaboration, modification ou révision des documents d'urbanisme des communes.

- Précise que la CCPV remboursera à la Ville le montant de la rémunération et des charges sociales liées à cet emploi, au prorata du temps de mise à disposition, soit 50 %.
- Autorise le Maire à signer la convention de mise à disposition à temps partagé.

3 voix Contre : Jean-Paul LETOURNEUR, Monique CHOBEAU, Michel HOULLIER.

4 abstentions : Arnaud FOUBERT, Michel ETIENNE pouvoir à Arnaud FOUBERT, Josy CARRELTORLET, Sophie CLAUS.

DEL2015-04-17 – Modification du tableau des emplois

Sur proposition de Monsieur Pascal FAYOLLE, le Conseil municipal adopte à l'unanimité des suffrages exprimés la création d'un poste à temps complet d'éducateur des activités physiques et sportives.

3 abstentions : Jean-Paul LETOURNEUR, Monique CHOBEAU, Michel HOULLIER.

DEL2015-04-18 – Recollement décennal des collections du Musée de l'Archerie et du Valois – Demande de subvention

Sur proposition de Madame Elizabeth SIEGFRIED, le Conseil municipal adopte à l'unanimité une demande de subvention, par Monsieur le Maire, auprès de la DRAC Picardie à hauteur de 10.000 euros permettant d'achever la mission de récolement décennal du Musée de l'Archerie et du Valois.

DEL2015-04-19 – Expositions temporaires 2015 du Musée de l'Archerie et du Valois – Demande de subvention

Sur proposition de Madame Elizabeth SIEGFRIED, le Conseil municipal adopte à l'unanimité une demande de subvention, par Monsieur le Maire, auprès de la DRAC Picardie à hauteur de 3.000 euros, pour l'exposition « Tir à l'arc – Naissance d'un sport » (10 avril – 26 juillet 2015) ainsi qu'une demande de subvention auprès du Conseil Régional de Picardie à hauteur de 8.000 euros pour l'exposition de Charlotte Arnoux-Saut (12 septembre – 11 novembre 2015).

DEL2015-04-20 – Modification des rythmes scolaires

Sur proposition de Madame Virginie DOUAT, le Conseil municipal adopte à la majorité des suffrages exprimés une nouvelle organisation des rythmes scolaires pour les écoles de Crépy-en-Valois. Il précise que cette proposition de nouvelle organisation sera transmise au Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN), avec le projet éducatif territorial (PEDT), pour mise en œuvre à compter de la rentrée scolaire 2015-2016.

Monsieur le Maire est autorisé à entreprendre toute démarche, et signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

5 voix Contre : Arnaud FOUBERT, Michel ETIENNE pouvoir à Arnaud FOUBERT, Josy CARRELTORLET, Sophie CLAUS, Michel HOULLIER.

2 abstentions : Jean-Paul LETOURNEUR, Monique CHOBEAU.

DECISIONS DU MAIRE PRISES DEPUIS LE DERNIER CONSEIL MUNICIPAL DU 19 MARS 2015

Conformément aux dispositions de l'article L2122-23 du CGCT, Monsieur le Maire rend compte des décisions n° 19/2015 à 30/2015.

19/2015 – MARCHÉ PUBLIC 14F26 – ACQUISITION DE DEUX AUTOCARS

Un marché de fournitures est signé avec la SOCIÉTÉ DU POIDS LOURD (SPL) à SECLIN (59472) pour un montant total de 382.392 €/TTC. La société s'engage à reprendre l'ancien véhicule pour la somme de 3.600 €/TTC.

20/2015 –STAND DE TIR POUR LA FORMATION DE POLICIERS MUNICIPAUX

Une convention est signée avec l'association STCL domiciliée en Mairie à LISY-SUR-OURCQ pour la mise à disposition d'un stand de tir pour l'entraînement des policiers municipaux. Cette convention est conclue pour une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction, avec un minimum de 4 et un maximum de 30 séances d'une demi-journée. Le montant forfaitaire est fixé à 500 € par an.

21/2015 – TARIFS DES ACTIVITES DU SERVICE SPORTS-JEUNESSE

À partir du 15 mars 2015, les tarifs des activités sportives et ludiques proposées par le service Sports-Jeunesse sont fixés comme suit :

	Crépinois	Non Crépinois
Ecole municipale des sports		
Inscription à l'année	62,00 €	62,00 €
Stages multisports vacances scolaires		
Tarif par stage	50,00 €	65,00 €
Stages Anim'T Vacances		
½ journée	6,00 €	8,00 €
Journée (repas non compris)	8,00 €	10,00 €

Les recettes sont encaissées sur la régie de recettes du service Sports-Jeunesse.

22/2015 – TARIFS « PATINOIRE »

À compter du 15 mars 2015, les tarifs de la Patinoire sont fixés comme suit :

Entrée enfant (jusqu'à 14 ans)	2 euros
Entrée adulte	4 euros
Entrée scolaire : Collèges, lycées, écoles extérieures à Crépy (gratuit pour les écoles primaires de Crépy)	1 euro
Location Patins	1 euro
Location chalet - Associations sportives crépynaises	250 euros
Location chalet - Associations sportives extérieures	300 euros
Location chalet - Comité entreprise et autres - Crépy	550 euros
Location chalet - Comité entreprise et autres – Hors Crépy	600 euros
Panneaux publicitaires - Entreprises nationales	280 euros
Panneaux publicitaires - Petites entreprises et Collectivités territoriales	180 euros

Les recettes sont encaissées sur la régie de recettes « Patinoire ».

23/2015 – TARIFS DE LOCATION DES SALLES DE SPORT ET MATERIEL

À partir du 15 mars 2015, le tarif pour la location des salles de sport municipales pour l'organisation de manifestations ponctuelles est modifié comme suit :

	Crépinois	Non Crépinois
Location de salles QUENTIN, CRUYPENINCK et KINDRAICH par comité d'entreprise/heure	300 €	400 €

Ces mises à disposition sont faites sous réserve de l'utilisation des salles pour les activités sportives des établissements scolaires et des associations sportives crépynaises, auxquelles il est donné priorité.

À compter du 15 mars 2015, un tarif pour la location du matériel de Paint-Ball est instauré comme suit :

	Crépinois	Non Crépinois
Location matériel Paint Ball association (400 billes/personnes) dans la limite de 10 personnes	300 €	350 €
location matériel Paint Ball C.Entreprise (400 billes/personnes) dans la limite de 10 personnes	400 €	450 €

Les recettes sont encaissées sur la régie de recettes du service Sport-Jeunesse.

24/2015- CONTRAT DE LOCATION DU VEHICULE « NAVETTE GRATUITE »

Un contrat de location est signé avec la Société AXION à CANNES (06400) pour la mise à disposition à titre gratuit d'un véhicule de type Minibus de 9 places pour une durée de 3 ans. En contrepartie de la jouissance de ce véhicule, la Ville consent à la Société AXION un droit d'exploitation exclusif des emplacements publicitaires situés sur le véhicule.

25/2015 – AIDE DE L'AGENCE DE L'EAU - MISE EN SEPARATIF DE LA RUE TASSART

Une convention n°1053483 est signée avec l'Agence de l'Eau Seine Normandie à COMPIEGNE pour l'attribution d'un prêt à taux zéro sur 180 mois d'un montant de 24.625 €.

26/2015 - SOUSCRIPTION D'UNE OFFRE INTERNET

Un contrat de connexion SDSL 10 M est signé avec la Société OVH à ROUBAIX (59053) portant sur l'offre « Internet Express » pour la Mairie. Les frais de mise en service de la ligne s'élèvent à 179,98 €/TTC. Le coût de l'abonnement mensuel est de 233,98 €/TTC.

27/2015 – EFFACEMENT DES RESEAUX ORANGE RUE HENRI LAROCHE

Une convention de prestations d'ingénierie et câblage est signée avec la Société ORANGE SA, à PARIS (75505) pour un montant de 1.200 €/HT.

28/2015 – TARIFS DE LOCATION DU DOMAINE PUBLIC POUR LES PROFESSIONNELS DE LA RESTAURATION

À partir du 15 mars 2015, le tarif pour les droits de place et droits d'accès aux manifestations organisées par la Ville sont modifiées comme suit :

	Crépinois	Non Crépinois
Location du domaine public par des professionnels de la restauration pour les manifestations de type brocantes, forums, ...	50.00 €/jour	50.00 €/jour
Location du domaine public par des professionnels de la restauration pour les manifestations plage, patinoire	1,25 € par m ² /jour	1,50 € par m ² /jour

Les recettes sont encaissées sur la régie « Manifestations municipales ».

29/2015 – HEBERGEMENT DU SITE INTERNET DE LA VILLE

Le contrat d'hébergement avec la Société COM6 Interactive à LAUNAGUET (31140) est renouvelé pour une durée de 12 mois à compter du 1^{er} mars 2015, pour un montant annuel de 2.100 €/HT.

30/2015 – OCCUPATION PRECAIRE D'UN LOGEMENT A TITRE ONEREUX

Une convention d'occupation précaire est signée avec Monsieur Franck MESSINA, pour l'occupation d'un logement de type IV situé à Crépy-en-Valois, 70 rue du Bois de Tillet, pour une période d'un mois à compter du 1^{er} avril 2015. Le montant de la redevance mensuelle est fixé à 602,26 € (charges incluses).

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23H55.

Le Maire,
Bruno FORTIER

